

Commission : EU Summit 2026 Blue Deal

Comment l'Union européenne peut-elle renforcer son rôle dans la protection des mers et des océans, tout en conciliant les intérêts économiques des États membres ?

Les Pays-Bas sont une monarchie constitutionnelle parlementaire et un État membre fondateur de l'Union européenne. C'est un pays tourné vers la mer, notamment grâce à sa façade maritime sur la mer du Nord et à ses grands ports. Les enjeux maritimes sont donc essentiels pour ce pays, à la fois pour l'environnement, l'économie et pour sa place dans l'Union européenne. Dans le cadre du Blue Deal, les Pays-Bas considèrent que l'Union européenne doit mieux protéger les mers et les océans, tout en gardant une économie maritime dynamique. L'objectif est de trouver un équilibre entre protection de l'environnement et activités économiques.

Pour les Pays-Bas, les enjeux sont d'abord environnementaux. Le pays est directement concerné, par la pollution marine (notamment plastique), la protection de la biodiversité, la montée du niveau de la mer, la préservation des zones littorales.

Les enjeux sont aussi économiques. Les Pays-Bas dépendent fortement du commerce maritime, des ports, du transport maritime et des activités liées à la mer (logistique, énergie, pêche). Enfin, il y a un enjeu européen et politique : tous les États membres n'ont pas les mêmes priorités. Certains défendent surtout la pêche, d'autres la protection de la biodiversité ou la compétitivité des ports.

Les Pays-Bas défendent une position pro-européenne. Le pays défend :

Une protection plus forte des mers et des océans, avec des actions plus efficaces de lutte contre la pollution et pour la biodiversité ; Une meilleure coordination de l'Europe, pour éviter des règles trop différentes d'un État membre à l'autre ; Une transition plus réaliste, qui protège l'environnement sans pénaliser trop l'économie maritime. Les Pays-Bas veulent donc une politique ambitieuse mais applicable, avec des objectifs clairs et des moyens adaptés.

A. Actions/solutions déjà mises en place:

Les Pays-Bas ont déjà engagé plusieurs actions afin d'assurer le bon fonctionnement du Blue Deal comme, le développement de l'énergie éolienne en mer (offshore), une meilleure organisation des usages de l'espace maritime (transport, énergie, nature, pêche) et enfin la participation aux politiques européennes de protection des milieux marins.

Ces mesures démontrent que les Pays-Bas cherchent déjà à concilier transformation écologique et activité économique.

B. Les Pays-Bas peuvent défendre plusieurs propositions:

1) Le développement d'un cadre européen commun de planification maritime

2) Le renforcement des financements européens pour une transition juste

3) Le développement d'une coopération renforcée dans la mer du Nord

4) Le combat plus intense contre la pollution marine

Pour conclure, les Pays-Bas estiment qu'il faut donner la priorité à la protection des mers et des océans de l'Union européenne. Notre pays, étant un territoire maritime, est concerné par l'actualité du Blue Deal. Il affirme sa position de manière claire : il faut protéger l'environnement marin de manière plus efficace, mais tout en préservant la compétitivité des activités maritimes. Les Pays-Bas sont donc pour une approche fondée sur la coopération européenne, sur des règles communes et sur une transition bleue durable.